

Carte blanche: «la traduction littéraire: le chagrin des Belges?»

Le Soir + - 19 Mei 2021

Faut-il « être belge » pour bien traduire un auteur belge ? L'idée qu'on se comprendrait mieux entre compatriotes relève de la caricature. Car la traduction suppose avant tout cette qualité universelle qu'est l'empathie...

Ces dernières semaines, on a beaucoup parlé de traduction littéraire. Pas toujours dans un climat apaisé, mais pour une fois que les artisans de l'ombre sont sous les projecteurs, ne boudons pas notre plaisir.

Fin février, une publication parue dans le quotidien néerlandais *De Volkskrant* mettait le feu aux poudres : dans une tribune incendiaire, une militante estimait « inconcevable » qu'une femme blanche puisse traduire l'œuvre de la poétesse noire américaine Amanda Gorman. Pourquoi ne pas avoir choisi une traductrice noire, de préférence jeune et activiste ? s'était-elle étonnée. La controverse avait pris des proportions telles qu'une semaine plus tard, sous la pression, la traductrice choisie, l'autrice Marieke Lucas Rijneveld, renonçait à la mission.

Le secteur de la traduction tout entier s'était alors insurgé pour dénoncer une hérésie, arguant que le propre du métier était, justement, de se glisser dans la peau d'un autre. Faut-il aussi être mort pour traduire du latin ? avait ironisé notre consœur Bérengère Viennot.

Plus près de chez nous, Flanders Literature organise depuis quelques années son excellent « Flirt Flamand » à l'occasion de la Foire du livre de Bruxelles. Objectif : faire la promotion de la littérature néerlandophone belge. Cette année, l'organisme avait décidé de jouer la carte de l'originalité en organisant des rencontres entre auteurs du Nord et du Sud, et même un mariage fictif. Ainsi Lize Spit unissait-elle sa destinée à celle de Thomas Gunzig devant un parterre crépitant de journalistes.

Une approche qui mérite réflexion

Le lendemain, l'autrice flamande à succès publiait une carte blanche dans le quotidien *De Standaard* (traduit par l'incontournable *DaarDaar*). Dans son article intitulé « Français de France », elle déplorait la perte dans les traductions d'œuvres belges de proverbes, dictionnaires, nuances, dialectes et autres traits d'humour. En cause selon l'intéressée, le fait que les maisons d'édition sont établies en France et aux Pays-Bas. Notre belgitude serait sacrifiée sur l'autel de l'élitisme linguistique dont Paris et Amsterdam se font les garants.

Quelques jours plus tard, elle engageait la conversation avec le journaliste et écrivain Jérôme Colin, qui allait jusqu'à proposer l'idée d'une maison d'édition belgo-belge. « On pourrait ainsi faire traduire chaque année des œuvres belges par des traducteurs belges », s'enthousiasmait-il.

La littérature belge devrait donc être éditée en Belgique et traduite par des Belges pour pouvoir conserver sa « belgitude » ? Avouons que nous ne sommes plus très loin de l'affaire Amanda Gorman...

Si nous comprenons les propos – en partie fondés – des deux auteurs, l'approche qu'ils proposent mérite réflexion.

Premièrement : non, il ne faut pas « être belge » pour bien traduire un auteur belge. L'idée qu'on se comprendrait mieux entre compatriotes relève de la caricature. La traduction suppose cette qualité universelle qu'est l'empathie : le traducteur a pour mission d'effacer tant que se peut son individualité pour se plonger dans l'esprit de l'auteur. La traduction est avant tout une affaire de savoir-faire, non de personnalité ou d'origine.

Deuxièmement, Jérôme Colin part du présupposé d'une équivalence intime entre français de Belgique et flamand, comme s'il existait une sorte d'interlingua belge, une langue « culturelle » qui entrerait en résonance avec les deux communautés du pays et qui faciliterait le passage de la frontière linguistique. Or, si nous partageons en Belgique une culture commune, le flamand n'est pas, sur le plan linguistique, le pendant « naturel » du français de Belgique, comme le français de France n'est pas l'équivalent tout désigné du néerlandais des Pays-Bas.

Des modèles économiques qui ont changé

Troisièmement, si l'on peut en effet déplorer un certain élitisme linguistique, précisons que la Belgique ne fait pas figure d'exception : on retrouve les mêmes rapports de force dans un grand nombre de « aires linguistiques ». Par exemple, Vienne, autrefois l'un des phares de la littérature européenne, a perdu une grande partie de ses éditeurs. Un écrivain germanophone autrichien a plus de chances de succès s'il est édité à Munich, à Francfort ou à Berlin. En somme, si les traductions ne sont pas éditées en Belgique, c'est avant tout parce que les modèles économiques ont changé, et avec eux la taille critique qui permet à une entreprise d'être viable. Soyons donc de bon compte : les auteurs belges sont aussi heureux de profiter de la force de frappe commerciale de grandes maisons d'édition françaises et néerlandaises pour toucher un lectorat plus vaste.

Un débat qui n'est pas neuf

Quatrièmement, il convient de ne pas généraliser, car la situation du néerlandais et du français est différente. On peut avancer sans craindre d'offusquer les spécialistes que les divergences entre les variantes européennes du français se limitent à quelques réalités, parfois excessivement portés en étendard – vous préférez les chicons ou les endives ? –, et à la langue parlée. Le patois de Gand ou de Hasselt n'est pas si facilement transposable en patois de Liège ou de Charleroi. Du reste, le débat ne date pas d'hier : la traduction de la « tussentaal » et des dialectes est l'un des thèmes favoris de ceux qui s'intéressent à la littérature flamande en traduction, le cas le plus connu étant la traduction du *Chagrin des Belges* par Alain van Crugten, considérée comme l'un des exemples du genre.

En néerlandais, l'écart entre Flandre et Pays-Bas est bien plus grand. Il s'agit alors, en règle générale, de louvoyer entre les deux variantes pour éviter au maximum les régionalismes trop marqués. Cette nécessité d'éviter une forme excessive d'ethnocentrisme

est d'autant plus importante lorsque l'action d'un roman se déroule dans un pays qui compte l'une de ces variantes parmi ses langues officielles. C'est le problème qui se pose dans le cas de Jérôme Colin. À cet égard, on peut en effet déplorer que la jeunesse bruxelloise, dans les librairies de Flandre, se soit soudain mise à jurer dans un néerlandais des Pays-Bas.

Aussi peut-on légitimement regretter le zèle de maisons d'édition néerlandaises qui oublient parfois de privilégier des formes plus neutres, mais aussi celui de maisons françaises qui ont trop à cœur de chasser toute aspérité, tout « régionalisme », au nom d'une forme de purisme. Sur ce plan, on ne saurait qu'encourager les acteurs de la chaîne du livre, dont les éditeurs, à s'ouvrir davantage aux variantes régionales, en concertation avec leurs traducteurs.

La découverte de l'autre avant tout...

L'idée de faire traduire chaque année quelques livres d'auteurs belges sans faire de détour par Paris ou Amsterdam, même si elle a peu de sens du point de vue économique ou culturel, pourrait-elle alors se justifier comme un acte symbolique – voire politique – destiné à rapprocher les deux côtés du pays ? L'idée mérite qu'on s'y attarde. Mais quoi qu'il en soit, retenons qu'en définitive, au-delà des pertes inhérentes aux enjeux économiques dans le monde de l'édition et au processus de traduction lui-même – Du Bellay ne disait-il pas que celle-ci n'est qu'un pis-aller devant l'inaccessibilité de l'original ? – ce qui importe avant tout, c'est la découverte de l'autre. Et quoi de mieux que la littérature, et la littérature traduite, pour nous guider vers ce noble objectif ?